



**Le processus de domination conjugale :
*Stratégies de l'agresseur et conséquences sur la victime***
Novembre 2023

Mouvement pour l'Egalite entre les Femmes et les Hommes
A. Poncette

INTRODUCTION

C'est Denise Tremblay, une psychologue québécoise et directrice d'un centre de ressources pour les femmes victimes de violence conjugale, qui met au point l'analyse systémique de la violence conjugale. Ce que l'on appelle le processus de domination conjugale permet de caractériser la violence conjugale, et de la différencier des conflits de couple. En effet, l'amalgame est encore trop souvent émis, conduisant à la responsabilisation des deux acteurs, alors que seul l'agresseur peut être tenu responsable en cas de violence entre partenaires intimes.

LE CERCLE DE LA VIOLENCE PAR UN PARTENAIRE INTIME

Le processus de la violence conjugale suit un cercle dont les quatre éléments se suivent et reviennent tour à tour. La première phase de ce cercle est la lune de miel, lorsque les deux partenaires se sourient et que tout semble bien se passer. Ensuite vient une crise, ou plutôt, une agression, durant laquelle la violence se déchaîne. Après celle-ci, l'agresseur entre dans la justification des actes qu'il a commis. Il peut alors minimiser voir dénier ses actes violents. Il emploie ensuite des stratégies de réconciliation afin de revenir à un moment d'accalmie, une nouvelle lune de miel.

STRATÉGIES DE L'AGRESSEUR

Au centre de la question de la violence conjugale se trouve le désir de contrôler, de dominer l'autre. Celui-ci sera agi de différentes manières, pour acquérir, consolider ou reprendre ce contrôle: isolement, menaces, humiliation, chantage, violence économique, violence spirituelle, etc. La violence physique n'intervient pas toujours.

Les stratégies de tension

Dans une relation à priori sécurisante, les stratégies de tension servent à induire une hypervigilance chez la victime par rapport aux besoins, explicites ou non, de l'agresseur. Ce dernier expérimente donc la subordination de l'autre, et le climat vire ainsi peu à peu à l'insécurité. Typiquement, l'agresseur instaure un climat inquiétant quand le comportement de la victime ne satisfait pas son désir.

Les stratégies d'agression

Les stratégies d'agression peuvent être psychologiques, physiques, sexuelles, ou tout à la fois. Elles génèrent un gain de pouvoir de l'agresseur sur l'autre, ainsi qu'une perte de pouvoir sur sa vie pour la victime. Si elles réussissent, elles instaurent une relation d'abus de pouvoir.

Différentes formes de violences sont utilisées :

- Contrôle excessif : disqualification du réseau primaire, contrôle financier, isolement social, vol d'objets, etc.
- Violence sur les objets ou les animaux : briser des objets, mauvais traitements des animaux de compagnie, etc
- Violence psychologique et verbale : insultes, ton de la voix, harcèlement téléphonique, intimidation, etc.
- Utilisation des enfants : violences sur les enfants, disqualifications parentales, prise d'otage, etc.
- Violence physique : bousculades, coups, menaces, enfermement, etc.
- Violences sexuelles : commentaires à connotation sexuelle, attouchements, harcèlement,

- agressions sexuelles, etc.
- Suicide complété ou non : menaces, responsabilisation de l'autre, certaines formes de conduite automobile, etc.
- Meurtres ou tentatives de meurtres : agression armée, étranglement, etc.

Les stratégies de justification

Ces stratégies ont pour but de légitimer les agirs violents. L'auteur cherche des justifications qui pourraient faire sens pour la victime et son entourage. Lorsque celles-ci fonctionnent, la victime accepte une explication qui déresponsabilise l'auteur, et ce dernier évite ainsi les conséquences de ses actes.

5 types de justification peuvent être différenciés :

- Justification de nature : repose sur les caractéristiques censées être associées à un sexe au détriment de celui de la victime.
- de système : liées aux avantages accordés à l'agresseur par des institutions sociales, religieuses, culturelles, etc.
- de provocation : où le comportement de la victime aurait induit celui de l'auteur.
- de récusation : la victime est discréditée pour qu'elle ne soit pas considérée comme crédible.
- de victimisation : facteurs hors du contrôle de l'auteur, le rendant lui-même victime des circonstances.

Les stratégies de réconciliation

Celles-ci visent à faire penser à la victime qu'il y a un véritable retour à une relation sécurisante, permettant à l'auteur d'éviter les conséquences de ses actes (séparation, sanctions, etc).

CONSEQUENCES SUR LA VICTIME

Les positionnements de protection

Du côté de la victime, un ensemble de réactions adaptatives vont être développées pour faire face à la situation. On parle de positionnements de protection. En voici présentés quelques uns :

- La négation : Lorsque la victime ne peut intégrer la situation violente à sa réalité, elle minimise voir fait complètement abstraction des diverses agression et maintient ainsi l'impression de pouvoir sur sa vie.
- La subordination : La victime tente de démontrer à l'auteur qu'il n'a pas besoin d'abuser de sa position de pouvoir et parvient à obtenir des avantages compensatoires, elle maintient ainsi l'impression de pouvoir sur sa vie. Néanmoins, cette position confirme le partenaire violent dans sa position de pouvoir et favorise l'apprentissage de la domination.
- La survie : la victime ne se reconnaît comme seul droit d'assurer sa protection immédiate. Elle peut tenter de se soustraire momentanément aux agressions. Cependant, peu à peu la victime perdra le sentiment de pouvoir sur sa vie et le pouvoir du partenaire violent est peu déstabilisé.
- La négociation : La victime tente de baliser dans des limites acceptables la relation dominant-dominé et gagne d'avantage de perception de pouvoir sur sa vie. Du côté de l'auteur cependant, la déstabilisation de sa position de pouvoir induite peut amener à une intensification du PDC.
- Le contre-pouvoir : La victime souhaite démontrer au partenaire violent qu'il n'a pas d'avantages à abuser de son pouvoir. Ce positionnement permet la perception du pouvoir sur sa vie à la victime, mais risque d'intensifier le processus de domination conjugale en

- perturbant le pouvoir du dominant.
- La résistance : La victime se reconnaît le droit d'assurer sa protection en se positionnant hors de la relation dominant-dominé. Elle se recentre sur ses besoins, ses capacités d'action et compétences pour faire face au contrôle de l'agresseur et regagne la perception de pouvoir sur sa vie. Le pouvoir de l'auteur peut être rapidement déstabilisé, menant à une intensification du processus violent.

Impacts des violences sur la victime

Les violences subies ont des conséquences sur différents plans :

- Impuissance apprise : Face à la privation de contrôle répété sur sa vie, s'installe une forme de résignation face aux événements qui surviennent. Cette incapacité acquise se traduit au niveau cognitif - difficulté à établir le lien, pour une tâche donnée, entre ses actions propres et leurs conséquences -, motivationnel - baisse de l'effort fourni -, et émotionnel - augmentation des affects dépressifs -
- Troubles liés au psychotraumatisme : état de stress aigu, état de stress post-traumatique, symptômes de dissociation, etc.
- Blessures : ecchymoses, commotion, fractures, etc.
- Troubles de santé chroniques : troubles du sommeil, troubles gastro-intestinaux, maux de dos, migraines, etc.
- Troubles psychologiques : baisse de l'estime de soi, désespoir, attaques de panique, toxicomanies, etc.
- Impacts socio-économiques : absentéisme au travail, perte d'emploi, perte de concentration, etc.
- Isolement social : Les contacts diminuent avec la famille, les amis, les collègues, etc.

DIFFERENCIATION ENTRE DISPUTES ET VIOLENCE DE DOMINATION

L'amalgame est encore trop souvent entendu entre conflits de couple et violence conjugale. Alors que dans le premier cas, les deux partenaires sont à priori sur un pied d'égalité, la relation violente consiste en une relation entre un dominant et un dominé. Confondre les deux peut avoir des conséquences désastreuses, comme le fait de promouvoir la responsabilisation des deux acteurs, dès lors que seul l'agresseur est passible de sanctions dans le cas de la violence conjugale.

Quatre éléments particuliers permettent de différencier des disputes, même fréquentes, d'un processus de domination conjugale :

- L'intention de l'agresseur : Dans le cas de la violence conjugale, son intention (souvent implicite) est d'asseoir son pouvoir sur l'autre, de le contrôler. Dans le cas d'un simple différend, il s'agit surtout de faire entendre son point de vue pour les deux acteurs en présence.
- Les justifications de l'agresseur : Dans le cadre de la violence conjugale, les justifications de l'auteur des violences ne sont pas tournées vers lui, alors qu'un membre du couple qui ne cherche pas à dominer l'autre assume la responsabilité de ses actes. Au contraire, lorsque l'on a affaire à de la violence conjugale, l'agresseur dira avoir une ou plusieurs « bonnes raisons ».
- L'impact sur la victime : La violence conjugale a un impact fort sur la victime, la conduisant à éviter à tout prix de contrarier le conjoint violent, quand dans le cas de simples conflits, les deux partenaires n'auront pas peur d'occasionner un nouveau différend. Les effets de la violence conjugale sont destructeurs et conduisent à la peur permanente dans le chef de la victime. Ce n'est pas le cas avec les conflits de couple.
- Diversification et répétition des actes violents : Dans la violence, les actes sont répétés et

diversifiés, contrairement à ce qu'il se passe lors de disputes. Ces dernières sont ponctuelles, alors que la violence conjugale a un caractère persistant.

Voilà donc les quatre critères permettant de différencier des conflits au sein du couple d'un processus de violence conjugale, condamné par la loi. Si vous connaissez quelqu'un qui se trouve dans une telle situation, apportez-lui votre soutien et orientez-le vers un service dédié.

Sources

Coruzzi, J. Domination et violences conjugales [présentation].

<https://m-egalitefemmeshommes.org/>